



Le concours des trophées du tourisme vise à **mettre en valeur et à récompenser les initiatives des acteurs du tourisme.**

Ces initiatives doivent générer par leurs actions du développement économique sur le territoire alsacien et favoriser l'attractivité de la destination Alsace.

## 1- Eligibilité aux candidatures

L'appel à candidature est ouvert du **20 février 2020 au 20 juillet 2020.**

Il s'adresse à tous les acteurs du tourisme alsaciens : professionnels, entreprises, startups touristiques, associations, prestataires de loisirs, de bien être, professionnels de la culture, offices du tourisme, restaurateurs, viticulteurs, hébergeurs, artisans, artistes, producteurs, organisateurs d'évènements.

Sont éligibles les candidats qui ont proposé un produit, une prestation, ou un service accessible au public existant depuis moins de 2 ans.

Le produit ou la prestation touristique vise à **enrichir l'expérience touristique de la destination.**



## 2-Modalités de participation

Le dossier de candidature doit être complété **directement en ligne** sur le site <https://www.tropheesdutourisme.alsace>

Aucune participation financière n'est demandée pour concourir.

## 3-Critères d'appréciation

Le Jury accordera une attention particulière aux projets intégrant les aspects suivants :

- **L'innovation**  
Il peut s'agir d'une initiative inédite, ou bien importée d'ailleurs (un concept existant qui aurait été transformé pour aboutir à une nouvelle création).
- **La qualité**  
L'initiative doit participer à l'amélioration de la prestation touristique globale en Alsace.
- **La durabilité**  
L'initiative doit s'inscrire dans un politique de développement durable.
- **L'originalité**  
L'initiative doit sortir de l'ordinaire ! Pour susciter l'étonnement et la surprise, de manière positive pour les touristes.
- **L'impact**, en termes de création de valeur (approche de la stratégie commerciale adoptée) ou d'attractivité de la destination Alsace.
- **La contribution à la Stratégie d'Innovation et de Développement touristique pour l'Alsace :**  
L'initiative s'inscrit dans une des thématiques d'excellence.

Un comité de sélection de membres intégrant des membres partenaires et des professionnels du tourisme se réunira à l'issue des inscriptions pour étudier les candidatures et déterminer les lauréats.

## 4-Remise des prix

La remise de prix des « Trophées du tourisme » aura lieu en **novembre 2020** : *5 Trophées et 1 coup de cœur seront décernés par le jury.*

Les lauréats se verront attribuer une dotation financière à hauteur de 1 000 euros ainsi qu'une promotion de leur initiative par les différents partenaires des trophées auprès de leur réseau.

Le jury se réserve la possibilité de modifier le nombre de trophées.

## 5-Données personnelles

Les données à caractère personnel recueillies par le Crédit Agricole Alsace Vosges, ADT et le RésOT sont traitées conformément à la réglementation en vigueur. Les données personnelles sont conservées et traitées pour la durée nécessaire à la réalisation de la finalité poursuivie et au maximum 30 jours.

Conformément au Règlement Européen 2016/679 du 27 Avril 2016 sur la Protection des Données Personnelles des personnes physiques (dit RGPD) et directement applicable dans tous les Etats membres de l'Union Européenne le 25/05/2018, vous pouvez à tout moment dans les conditions prévues par la Loi, accéder à vos données personnelles, vous opposer pour motif légitime à leur traitement, les faire rectifier, demander leur effacement, la limitation de leur traitement ou leur portabilité. Pour ce faire, il vous suffit d'écrire par mail à [dpo@ca-alsace-vosges.fr](mailto:dpo@ca-alsace-vosges.fr) - par courrier à Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Alsace Vosges - à l'attention du DPO - 1 place de la Gare- BP 20440 - 67008 STRASBOURG CEDEX. Les frais de timbre seront remboursés sur simple demande.

Vous pouvez, en cas de contestation, former une réclamation auprès de la CNIL en les contactant via les services en ligne disponible à l'adresse internet <http://www.cnil.fr> ou par courrier à l'adresse postale suivante : 3 Place de Fontenoy TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.